



# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

[www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

InFO Mail n°13 du 4 novembre 2013 – Grève du 14 novembre / Rattrapage du 13 novembre / Calendrier RIS

## Nouveaux rythmes scolaires

## Grève nationale le 14 novembre

à l'appel des organisations syndicales FO, CGT, SUD et FAEN

de l'Enseignement et des personnels territoriaux

pour la suspension immédiate de la réforme,

l'abrogation du décret du 24 janvier !

Communiqué interfédéral en pièce jointe ou [sur notre site → ICI](#)

C'est un fait, la réforme des rythmes scolaires s'avère catastrophique. Il est temps d'arrêter ce désastre !

Dans de nombreux départements, **parents et enseignants se mobilisent avec les syndicats SNUipp - FO - SUD - CGT** (Paris, Aubervilliers, Ris-Orangis, Toulouse...) pour la suspension immédiate du dispositif, la non mise en place en 2014, l'abrogation du décret... et pour la grève pour faire céder le ministre !

**Des mairies reviennent déjà à la semaine de 4 jours, d'autres annoncent qu'elles n'appliqueront pas le décret en 2014.** C'est la voie du bon sens, c'est l'intérêt de tous.

### Le ministre est de plus en plus isolé !

De plus en plus isolé, le ministre Peillon vient de recevoir le soutien de deux anciens ministres, **Luc Ferry et Xavier Darcos**. Luc Ferry fut l'un des organisateurs du transfert aux collectivités territoriales des 80.000 TOS des lycées et collèges qui y perdirent au passage leur statut de fonctionnaire d'Etat et on doit à Xavier Darcos la suppression de 2 h d'enseignement hebdomadaires et le démantèlement des RASED. Ce soutien se passe de commentaires !

### Ni en 2013 ni en 2014, la territorialisation de l'Ecole n'est acceptable ! Le décret du 24 janvier doit être abrogé ! Tous en grève le 14 novembre !

Le SNUDI-FO 13 invite tous les collègues à se réunir dès le lundi 4 novembre dans les écoles et à décider de se mettre en grève avec leurs syndicats ! Vous pouvez faire connaître votre position en adoptant une motion, comme celles adoptées dans nos RIS [→ voir ICI](#).

**A Paris**, les syndicats **SNUipp 75, SNUDI-FO 75, Sud 75, CGT 75** appellent ensemble à la grève le 14 novembre.

**Dans les Bouches du Rhône**, une intersyndicale est prévue dans les locaux du SNUipp 13 mercredi 6 novembre avec à l'ordre du jour l'autoritarisme de certains IEN et la bataille contre le décret sur les rythmes scolaires. Après l'annonce de la grève nationale du 14 novembre, le SNUDI FO 13 a contacté le SNUipp 13, la CGT Educ 13 et Sud Education 13 et leur a proposé d'avancer cette intersyndicale au lundi 4 novembre afin de préparer les conditions de la grève du 14 novembre.

Le SNUDI FO proposera aux autres syndicats présents que, comme à Paris, il y ait un appel unitaire à la grève le 14 novembre.

### **IMPORTANT :**

**Envoyez au plus vite à votre IEN votre avis de participation à la grève (en fichier joint)**

Avec le week-end du 11 novembre, votre avis doit parvenir dans les bureaux de l'IEN **au plus tard le 8 novembre** pour le format papier et **par fax ou mail au plus tard le 11 novembre avant minuit**.

## **Rattrapage du 13 novembre** *Le ministre porte seul la responsabilité de faire travailler gratuitement les enseignants !*

Le SNUDI-FO a démontré (contrairement à ce qu'affirment le SE-UNSA et l'administration) que cette journée de classe est une journée de travail gratuit en rattrapage de la prérentrée (lundi 2 septembre). Voir [ICI notre argumentaire](#) ainsi que le lien [ICI sur le calendrier du site du Ministère](#).

La FNEC est directement intervenue auprès du ministre Peillon le 2 octobre.

De nombreuses pétitions circulent dans des départements à l'initiative du SNUDI-FO et sont signées massivement par les enseignants qui refusent de retravailler gratuitement.

**A ce jour, 400 dans les Bouches du Rhône.**

La FNEC FP FO 13 a déposé un vœu au CTA le 17 octobre pour que le rattrapage de la journée de pré rentrée soit abandonné. Il n'a pas été repris par les autres organisations syndicales. La FSU a simplement demandé que cette journée soit payée en heures supplémentaires ! Ce que l'administration n'est pas en mesure de faire...

**Comment comprendre l'attitude des autres syndicats ? Pourquoi s'obstinent-ils à cacher la vérité et, de facto, soutenir le ministre dans sa volonté d'instaurer une journée supplémentaire de travail gratuit ?**

Le SNUDI-FO est, en effet, le seul syndicat à faire la lumière sur ce mensonge d'Etat et à défendre les intérêts des enseignants.

**Aujourd'hui, nous affirmons que le ministre et ses alliés objectifs portent l'entière responsabilité de faire travailler gratuitement les enseignants ce mercredi 13 novembre !**

## **Participez aux Réunions d'Information Syndicale du SNUDI-FO !**

### **Marseille Nord**

**mardi 19 novembre**, à partir de 17 h,  
Ecole elem Sinoncelli, 51 rue Boisselot, 13014

### **Marseille Sud**

**mercredi 6 novembre**, 9 h  
Ecole elem Pharo catalans, rue des catalans, 13007

### **La Ciotat**

**jeudi 21 novembre**, à partir de 17 h,  
Ecole elem Vignol, chemin de Virebelle

### **Vitrolles / Les Pennes Mirabeau**

**samedi 16 novembre**, 9 h,  
Ecole mat La Renardière, Les Pennes Mirabeau

### **Istres**

**mardi 5 novembre**, à partir de 17 h,  
maison des syndicats, rue Sainte Catherine

### **Côte Bleue / Carry**

**vendredi 8 novembre**, à partir de 17h15,  
Ecole mat Simone Thoulouze, chemin des diligences,  
CARRY LE ROUET

### **Fos sur Mer**

**mardi 12 novembre**, à partir de 17 h,  
Maison des syndicats, chemin de la fontaine de  
guigue, Fos sur mer

**D'autres réunions en programmation sur les secteurs de Martigues, Rousset, Saint Martin de Crau, Arles, Nord-ouest du département...**

**Consultez régulièrement notre site >[ICI](#)<**

### **A l'ordre du jour :**

Informations, prises de positions en direction des Maires, de l'Inspecteur d'académie et du Ministre pour la suspension immédiate de l'application du décret et son abrogation afin qu'il ne puisse s'appliquer dans toutes les communes en 2014.

Bilan de rentrée 2013, conditions de travail et revendications, retraite, promotion, droits statutaires, salaires et primes, direction d'école, AVS et AAD...

Vous pourrez poser toutes vos questions, apporter tous vos témoignages, déposer vos dossiers, vous syndiquer (si ce n'est pas déjà fait)...

Pour toutes autres questions concernant votre participation à une RIS,  
**[Voir ICI le dossier complet « Questions/Réponses sur le droit aux RIS »](#)**

**ENEZ NOMBREUX POUR VOUS INFORMER !**

**Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE**

07.62.54.13.13 ou 06.13.71.37.25 ou 06.20.76.11.87